Liminaire du Comité Social d'Administration Local (reconvoqué) du jeudi 21 septembre 2023

Monsieur le Président,

En juin dernier, le FMI (*Fonds Monétaire International*), qui est à des années lumières du moindre soupçon d'être de gauche, a publié un schéma tiré de son étude sur les causes de l'inflation en Europe.
Pour l'institution dirigée par l'économiste bulgare Kristalina Gueorguieva, le constat est sans appel.
« *La hausse des bénéfices des entreprises a été le principal moteur de l'inflation en Europe au cours des deux dernières années, les entreprises ayant augmenté leurs prix au-delà de la flambée des coûts de l'énergie importée* ».

Pourtant, nos gouvernant·es persistent à ignorer la souffrance de leurs citoyennes et citoyens, dont font partie les agentes et agents de la DGFIP, et se refusent à bloquer les prix, corollaire indispensable à une réelle volonté de résoudre le problème. Sans omettre enfin de relever les salaires dans le privé, ainsi que les rémunérations dans le public.

Au niveau de la Fonction Publique, du Ministère ou de la DGFiP, Solidaires revendique des augmentations substantielles de tous les éléments constitutifs de la fiche de paie. Ces revalorisations doivent constituer des abondements pérennes afin de reconnaître à sa juste valeur l'engagement, les compétences et le sens du service public des personnels.

Solidaires Finances Publiques rappelle son opposition à toute forme de rémunération au «mérite».

AU NIVEAU FONCTION PUBLIQUE

Solidaires revendique :

- Une **augmentation de la valeur du point d'indice** ainsi que l'**attribution de points supplémentaires pour toutes et tous**,
- Une **revalorisation** de la valeur du point à la hauteur des **pertes** intervenues durant les **10 ans de gel du point**, ce qui correspond à **près de 20%**,
- L'attribution de **85 points (+400€)** pour toutes et tous, mesure permettant une véritable réduction des inégalités,
- L'**indexation** de la valeur du point **sur l'inflation**.

Solidaires Finances Publiques 59
Cité Administrative - 9e étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE
Tél : 03 20 95 63 90

solidairesfinancespubliques.drfip59@dgfip.finances.gouv.fr
solidairesfinancespubliques59@gmail.com
Facebook : Solidairesfinancespubliques59

AU NIVEAU DU MINISTÈRE

Solidaires Finances revendique :

- La **revalorisation à 200 € mensuels de l'Indemnité Mensuelle de Technicité**, inchangée depuis 2017, avec application du taux normal de retenue pour pension civile.

AU NIVEAU DE LA DGFIP

Solidaires Finances Publiques revendique :

- La **revalorisation de la prime de rendement**. Les deux dernières augmentations de la valeur du point d'indice n'ont eu aucune incidence sur le barème de la prime de rendement, inchangé depuis plus de dix ans. Nous en réclamons donc logiquement la réévaluation jusqu'au plafond maximum permis par les textes,
- La **revalorisation des frais de mission, des frais de scolarité**,
- La **revalorisation de la valeur du point ACF** (55,05€) inchangée depuis 2009,
- L'attribution de **40 points d'ACF** pour l'ensemble des personnels,
- La revalorisation à **50 euros mensuels de l'allocation forfaitaire de télétravail**,
- L'**adaptation des ACF expertise, sujétions ou encadrement** au regard de l'évolution des structures et des missions exercées par les agents de la DGFiP. ,

Le gouvernement vient de reconduire la garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) pour la 16ème année consécutive. Mise en place en 2008, la GIPA doit compenser les faibles augmentations de la valeur du point d'indice. Alors même que le gouvernement a augmenté la valeur du point d'indice de 1,5% à compter du 1er juillet 2023, ce qui serait soit-disant un rehaussement suffisant, la GIPA est maintenue. Cherchez la contradiction !

Rappelons d'abord l'appellation mensongère qu'est la GIPA puisqu'elle ne s'applique qu'au seul traitement indiciaire, salaire de base de tout fonctionnaire. En effet, les primes qui composent pourtant une part de plus en plus importante de la rémunération ne sont pas prises en compte pour son calcul.

Réclamons notre dû, car le compte n'y est toujours pas! La paupérisation des salarié·es, pensionné·es et retraité·es est une réalité et ce ne sont pas les mesurettes cache-misère ou la dernière loi sur le pouvoir d'achat qui compenseront l'absence de revalorisation réelle des salaires, du SMIC, des minimas sociaux, des pensions et retraites et au cas particulier de la rémunération des fonctionnaires de la DGFiP!

Quand le gouvernement va-t-il prendre en compte à sa juste valeur la perte de pouvoir d'achat combinée à l'inflation qui entraîne de trop nombreux mois où le reste à vivre pour les fonctionnaires est insuffisant ? Ce ne sont pas les annonces du jour qui vont améliorer la situation financière des fonctionnaires et au cas particulier de celles et ceux de la DGFiP.

1,5 % au 1er juillet ! Voilà l'aumône qui nous est faite quant à la revalorisation du point d'indice ! Cette augmentation est largement insuffisante au regard du contexte actuel. Quant aux 5 points pour tout le monde à partir du 1er janvier 2024, ce sont seulement 24,61€ bruts pour toutes et tous. Ça ne paiera pas un panier de courses !

La prime pouvoir d'achat annoncée de 300 à 800€ est dégressive et elle ne sera pas pour tout le monde puisque soumise à condition de revenus. les primes de restructurations , qui en plus d'être imposables, sont reprises dans la rémunération brute, ce qui exlura de fait bon nombre de collègues. De plus, cette prime ne sera pas allouée

Solidaires Finances Publiques 59
Cité Administrative - 9e étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE
Tél : 03 20 95 63 90

solidairesfinancespubliques.drfip59@dgfip.finances.gouv.fr
solidairesfinancespubliques59@gmail.com
Facebook : Solidairesfinancespubliques59

aux collègues frontaliers puisque ne résidant pas sur le territoire français. A n'en pas douter, cette prime pour compenser la perte du pouvoir d'achat va grever le budget de l'État...

Les grilles indiciaires vont elles aussi évoluer pour faire la course au SMIC : 1 à 9 points d'indice pour les échelons les plus bas dans les grilles. Le tassement des grilles va encore s'accentuer, ce qui conduit de plus en plus d'agents à se retrouver payés au niveau du SMIC ou très légèrement au-dessus. Il réduit de plus le différentiel salarial lié à l'ancienneté et nuit, à terme, à l'attractivité du secteur public.

En outre, le remboursement du forfait pour l'utilisation des transports collectifs à compter de septembre évoluera de 50% à 75% de son coût. Le prix de rachat des jours CET et les frais de mission seront améliorés. Ce ne sont que des mesurettes qui ne sont pas satisfaisantes et dont on ne connaît pas encore le niveau

Ces annonces ne sont en rien à la hauteur des enjeux de la période et des attentes des agentes et agents publics. Il ne faut pas s'étonner que la fonction publique rencontre un problème d'attractivité !

Il est hélas évident qu'un Président de la République, ancien banquier, se refuse à taxer ses ami·es et préfère largement pressurer la population.

Ce mépris envers les gens, les agents et agentes, comme les usagers et usagères, de la DGFIP, nous le connaissons trop bien, depuis plus de 20 ans.
Destruction du réseau de proximité, qu'il concerne les Trésoreries, les SIP, les SIE, les CDIF…
Décision d'imposer le « tout numérique », sans s'inquiéter des difficultés d'accès et de compréhension.
Réduction drastique des emplois, mettant les collègues dans des situations de souffrance au travail intolérables.
Ce génocide de nos services publics, Solidaires Finances Publiques le dénonce avec force.

Hélas, il n'est pire sourd que celui qui ne veut point entendre.

Le « travailler plus pour gagner moins », tel le bulldozer, avance inexorablement vers un esclavagisme de bon aloi.

Solidaires Finances Publiques 59
Cité Administrative - 9e étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE
Tél : 03 20 95 63 90

solidairesfinancespubliques.drfip59@dgfip.finances.gouv.fr
solidairesfinancespubliques59@gmail.com
Facebook : Solidairesfinancespubliques59